

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nice, le 29 juillet 2015

Le Groupement de Commandes Portuaire attribue un contrat de fourniture d'énergie électrique de plus de 150 GWh à EDF

Le Groupement de Commandes Portuaire, émanation de 9 opérateurs portuaires (Fécamp, Caen-Ouistreham, Ports Normands Associés, Brest, Bayonne, La Rague, La Napoule, Nice-Cannes et Cap d'Ail) vient de d'Ail) vient d'attribuer à EDF, après une mise en concurrence, un contrat d'approvisionnement électrique d'un volume de l'ordre de 51 GWh par an, pour la période du 1^{er} novembre 2015 au 31 décembre 2018.

Ce groupement de commandes, créé en février 2015 à l'initiative de la CCI Nice Côte d'Azur, coordonnateur du groupement, a mené, avec le soutien de l'UPF (Union des ports de France – ports de commerce) et de l'UPACA (Union des ports de plaisance PACA), une consultation dans le cadre du code des Marchés Publics, avec mise en concurrence et négociation finale avec 4 candidats.

Cette commande est passée sous la forme du contrat unique avec responsabilité d'équilibre, formulation des prix en fonction des cours de l'énergie « F2BY », pour lesquels le fixing a eu lieu le 24 juin dernier, déterminant ainsi un prix horo-saisonnier fixe pour la durée complète du marché. Des modalités de recours au dispositif ARENH ainsi que d'achat de garanties d'origine « énergie renouvelable » sont incluses dans le marché. Il permettra une économie globale, pour l'ensemble des membres, de l'ordre de 450k€ par an, sur 3 ans, par rapport aux tarifs réglementés de vente antérieurs.

La démarche de mise en concurrence s'appuyait sur l'effet de volume obtenu par le groupement, mais aussi par l'effet de foisonnement que procure la diversité des activités portuaires (manutentions, marées, pompages, alimentation de grands yachts à quai, etc.) et des saisonnalités, tout comme la diversité géographique donc climatique. On note également que des établissements non portuaires (tels qu'un aéroport, une école de management et divers gros sites administratifs de chambres de commerce) étaient dans le périmètre du groupement, ainsi que trois ports à gestion privée et deux ports publics de la Côte d'Azur, très orientés sur le yachting.

Ces résultats permettent d'envisager à terme un élargissement du Groupement de Commandes Portuaire à d'autres acteurs portuaires du territoire national, y compris les grands ports maritimes, constituant ainsi une plateforme commune d'achat d'énergie électrique portuaire, témoin du potentiel de synergie entre ces ports.

Groupement de commandes portuaire

Représenté par la CCI Nice Côte d'Azur

Contact : Franck DOSNE, directeur des ports – franck.dosne@cote-azur.cci.fr



Pour accéder
directement au site
Riviera Port, flashez
ce code avec votre
Smartphone



Ou retrouvez-nous sur le site
internet :
www.riviera-ports.com